



JOURNÉE PNDAR 2025

10 ans d'agroécologie : évolution & perspectives

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



g
s
RELANCE
AGRONOMIQUE

Le plan de développement pour une apiculture durable

Léa Peltret

Chargée de mission « filières de production
animales spécialisées », MASA - DGPE

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chiffres clés de la filière apicole française

- La filière apicole couvre l'ensemble des produits de la ruche : le miel, la gelée royale, la propolis, le pollen, la cire et le venin
- Faible proportion de professionnels parmi les apiculteurs :
 - Sur 63 415 apiculteurs en 2023, seuls 9% ont au moins 50 ruches ; 3% ont au moins 200 ruches (professionnels au sens de la MSA) mais produisent 62,2% des volumes de miel
 - 5,6% des exploitants exercent leur activité à temps complet ; 94,4% à temps partiel
- En 2023, 1 732 420 ruches (contre 1 200 930 ruches en 2015)
- La France (comme l'Union européenne) est fortement déficitaire et importe en moyenne la moitié du miel consommé (production nationale estimée entre 15 000 et 30 000 tonnes pour 45 000 tonnes de miel commercialisées, 35 000 tonnes d'importation pour 4 000 tonnes d'exportation)
- Une production variée et différenciée / passage de 5% à 15% de la production en bio en 10 ans
 - L'apiculture constitue un secteur non négligeable de l'économie agricole notamment par le rôle joué par les populations d'abeilles dans la pollinisation (enjeu important pour certaines filières)
- La vente directe reste le principal débouché (42 %)
- Multiplicité d'organisations professionnelles apicoles et des défis en matière de structuration

Chiffres clés de la filière apicole française

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de ruches mises à l'hivernage	1 200 930	1 316 570	1 344 185	1 471 361	1 584 268	1 740 646	1 808 088	1 755 356	1 732 420
Nombre d'apiculteurs	40 944	49 840	53 953	56 773	62 445	71 273	70 847	62 744	63 415
Nombre d'apiculteurs de plus de 50 ruches	3 367	3 967	4 061	4 455	4 922	5 420	5 708	5 620	5 662
Production de miel estimée (t)	24 224	16 099	19 788	27 736	21 636	31 791	19 802	31 387	29 857
Importations (t)		35 630	35 570	32 205	32 801	34 852	29 295	35 522	31 260
Exportations (t)		5 080	5 053	4 401	4 436	4 011	4 821	5 238	4 477
Taux de remise en production après hivernage	74%	72%	71%	64%	77%	79%	78%	76%	72,3%

Contexte de la filière apicole ces dix dernières années

Difficultés de production...

- Pertes de colonies pouvant atteindre 30 % en moyenne avec besoin de renouvellement du cheptel
- Production de miel extrêmement fluctuante et aléatoire selon les régions et les miellées
- Impact des bioagresseurs de l'abeille :
 - Impact constant de Varroa sur les pertes hivernales des colonies
 - Recrudescence de la pression de prédation du frelon asiatique et menace de nouveaux bioagresseurs
- Effets des pesticides
 - qui interagissent entre eux et avec d'autres facteurs biotiques (Varroa...) ou abiotiques (autres polluants, conditions météorologiques)
- Appauvrissement des ressources alimentaires naturelles de l'abeille
 - amplifiée par les effets du changement climatique, générant de la concurrence entre ruchers, et entre abeilles domestiques et insectes pollinisateurs sauvages

Difficultés de commercialisation...

- Réduction des prix des miels d'import et augmentation des suspicions de fraude
- Problèmes de commercialisation du miel en gros

Plan de développement durable de l'agriculture 2013-2015 2015-2017

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'apiculture

Il ne doit pas y avoir en France de territoire où les abeilles n'auraient pas le droit d'exister.

*Le service de pollinisation qu'elles assurent est un bien commun entre les apiculteurs,
les agriculteurs et la société tout entière.*

- **Lancé en février 2013 par Stéphane Le Foll.** Prévu initialement pour deux ans, de 2013-2015, il a été prolongé de 2 ans : 2015-2017.
- **Constat** : la filière apicole présente un potentiel important mais elle rencontre de nombreux défis et est mal structurée
- **5 axes et 17 thèmes** :
 - Objectiver le **problème de santé** des colonies et lutter contre les causes de leur déclin
 - **Soutenir la recherche** dans le domaine de l'apiculture
 - **Structurer le développement du cheptel** français
 - Développer la **formation** aux métiers de l'apiculture (apiculteurs, techniciens et vétérinaires),
 - **Organiser la filière** apicole et la production

La durabilité en apiculture, un enjeu essentiel

- Dans le contexte incertain de l'apiculture, travailler sur la durabilité des exploitations est indispensable
- Nécessité de faire progresser la recherche et l'appui technique aux exploitations apicoles

